

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 18 juin à vingt heures. Le Conseil Municipal
En exercice : 10 de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en
Présents : 7 session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, TONON
Yannick

Absent(e)s représenté(e)s :

Absent(e) : RAYSSEGUIER Christian, LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Délibération N°2024_D18

Objet : Subvention à l'association Arts Passion pour 2024.

Date convocation :

14 juin 2024

Mr MILHET Benoit ne participe pas à la délibération et sort de la salle.

Une proposition de subvention est faite pour l'association Arts Passion.

Date affichage :

14 juin 2024

Proposition de subvention pour l'association « Arts Passion » : 600€

Après délibération, le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 18 juin 2024,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :

Le 18 juin 2024